

## Séminaire du LEME

# Retours d'expérience post-sismiques sur le terrain

Luc DAVENNE  
13 avril 2023, 13H30

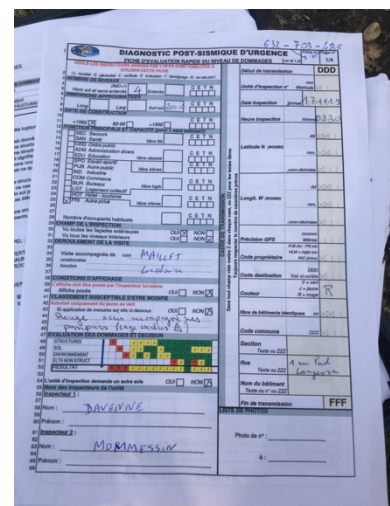
L'AFPS (Association Française du Génie Parasismique, <http://www.afps-seisme.org>), est une association qui, comme son nom l'indique, étudie tout ce qui a rapport aux séisme (voir détail ci-dessous).

En tant que membre de cette association, j'ai participé à deux actions de terrain : la réalisation de diagnostics bâtimentaires d'urgence à la suite du **séisme du Teil (Drôme) le 11 novembre 2019**, et récemment une mission post-sismique à la suite du **séisme de Cianjur (Indonésie) le 21 novembre 2022**.

Lors de ce séminaire, je présenterai mes retours d'expérience pour ces deux actions, tant d'un point de vue scientifique, technique et organisationnel, que d'un point de vue expérience humaine. J'illustrerai mon propos avec des photos et vidéos, plus parlantes que des équations.



Le Teil, France, novembre 2019




Cianjur, Indonésie, janvier 2023





L'AFPS a pour objet l'étude des tremblements de terre, celle de leurs conséquences sur le sol, sur les constructions et sur leur environnement, et la recherche et la promotion de toutes mesures tendant à minimiser ces conséquences et à protéger les vies humaines. Ses membres viennent d'horizons professionnels divers (grands groupes, administration, bureaux d'études et de contrôle, grandes écoles et universités, ...) et ont des spécialités variées (sciences de l'ingénieur, géophysique, architecture, assurance, gestion de crise, sociologie, ...). Soutenue par l'État, qui demande régulièrement l'avis de ses experts en vue d'améliorer la réglementation parasismique, l'AFPS élabore des avis techniques et produit une documentation scientifique et technique (guides, cahiers techniques, organisation de journées techniques et colloques scientifiques, ...).

Deux actions « de terrain » viennent compléter ces activités :

- les **missions post-sismiques** qui consistent à envoyer des spécialistes sur le terrain, dans les zones directement affectées par les séismes, pour analyser l'évènement quelques semaines après sa survenue, selon différentes thématiques telles que la tectonique locale, la pathologie des structures ou des infrastructures, la gestion de la crise, l'architecture, etc.
- la réalisation de **diagnostics bâtementaires d'urgence** post-sismique qui consiste, dans le cadre du dispositif national en matière de gestion de crise sismique, très peu de temps après l'évènement, à évaluer le niveau d'endommagement des bâtiments suite à un séisme et à émettre un avis sur le risque immédiat induit pour les personnes afin que les autorités puissent autoriser, limiter ou interdire l'accès et l'usage des ouvrages.

